

Tribune libre

«Ayons des idées claires et du bon sens sur la dette». La tribune de Marine Le Pen

« Une dette doit être remboursée. Il y a là un aspect moral essentiel. A partir du moment où un Etat souverain fait appel à une source de financement extérieure, sa parole est d'airain. Il s'organise pour rembourser sa dette contre vents et marées »

De question de spécialistes, la dette est devenue un sujet omniprésent dans les gazettes et autour des tables familiales. Quelques observations de bon sens me semblent pouvoir contribuer au débat.

En premier lieu, les bilans des banques centrales dans le monde ont quintuplé depuis la crise de 2008. La pandémie n'a fait qu'accentuer le mouvement. Les interventions de la Banque centrale européenne (BCE) se traduisent par des acquisitions de titres d'Etat et d'entreprises à son actif et par la constitution de réserves créées ex nihilo à son passif. Les titres sont achetés sur le marché secondaire, la BCE ne pouvant financer directement les Etats. Mais cela revient au même. Rien n'empêche pour la BCE de conserver ces titres de façon indéfinie, de les transformer en dettes perpétuelles, voire même de les compenser avec les réserves comptables (équivalant à une annulation de dettes). Nous sommes dans la droite ligne de la théorie monétaire moderne post-keynésienne.

Mais la réalité ne se laisse pas facilement appréhender quelle que soit la théorie économique. Encore faut-il qu'il y ait un consensus sur tel ou tel traitement de la dette, car la monnaie repose d'abord sur la confiance.

«L'importance d'une dette publique ne peut se juger que par rapport à la capacité d'une nation de la rembourser. La référence au PIB n'est pas le bon indicateur de la capacité de remboursement de la sphère publique»

Economie de fonds propres. En second lieu, le débat public se focalise sur des chiffres, **tous plus effrayants les uns que les autres** (« une dette de 120 % du PIB » soit 2 670 milliards d'euros, « le besoin de financement de la France s'élève à 282 milliards d'euros en 2021 »). Or, l'importance d'une dette publique ne peut se juger que par rapport à la capacité d'une nation de la rembourser. La référence au PIB n'est pas le bon indicateur de la capacité de remboursement de la sphère publique. Celle-là doit être appré-

ciée par rapport aux marges de manœuvre permettant de couvrir le service de la dette : excédents budgétaires, réduction des dépenses publiques, augmentation des impôts et refinancement de la dette.

Les taux sont faibles aujourd'hui (0,593 % à 50 ans), voire négatifs sur les échéances courtes. L'Agence France Trésor « roule » la dette publique avec une belle technicité mais le risque d'une remontée des taux à terme, alourdissant significativement le service de la dette, ne doit pas être sous-estimé.

En troisième lieu, la dette d'une nation s'apprécie globalement, dettes publiques et dettes privées. Or, le gonflement des dettes privées en France est tout aussi préoccupant. En 2018, elle correspondait déjà à 265 % du PIB (155 % pour l'Allemagne). Même sur la dette privée, nous sommes en décalage avec l'Allemagne. **Les 130 milliards d'euros de prêts garantis par l'Etat (PGE) accentuent le problème.** J'ai déjà eu l'occasion de proposer des dispositifs permettant de renforcer massivement les fonds propres des entreprises. Le meilleur remède à la dette, ce sont les fonds propres. La France doit impérativement passer d'une économie de dettes à une économie de fonds propres.

En quatrième lieu, il y a une grande différence entre une dette détenue majoritairement par les investisseurs institutionnels non résidents (c'est le cas de la France) et une dette détenue majoritairement par des nationaux (c'est le cas du Japon, avec pourtant une dette publique de 240 % du PIB). Le degré d'indépendance du pays est en jeu. Nous irons dans le sens d'une plus forte détention de la dette publique française par les investisseurs français, particuliers ou institutionnels, tout en préservant la diversité souhaitable des investisseurs. La signature France sera préservée et confortée.

« Nous devons mettre la France sur un chemin de croissance. Ceci implique des investissements de long terme dans les infrastructures, les technologies, les secteurs de souveraineté industrielle, l'aménagement du territoire, la transition énergétique et environnementale »

Souveraineté. Mon approche sur la dette est pragmatique.

Oui, une dette doit être remboursée. Il y a là un aspect moral essentiel. A partir du moment où un Etat souverain fait appel à une source de financement extérieure, sa parole est d'airain. Il s'organise pour rembourser sa dette contre vents et marées. **La Banque-route des Deux Tiers de 1797** est un précédent révolutionnaire lointain qui n'a pas vocation à se renouveler dans notre France contemporaine. Qui paie ses dettes s'enrichit.

Oui, nous devons mettre la France sur un chemin de croissance. Ceci implique des investissements de long terme dans les infrastructures, les technologies clés, les secteurs de souveraineté industrielle, l'aménagement du territoire, la transition énergétique et environnementale. Leur financement sera vertueux, avec de la bonne dette et de vrais fonds propres. Le contraire d'une politique d'austérité mais avec une réelle maîtrise budgétaire dans la durée. Des investissements qui permettent des retombées économiques et sociales, des externalités positives, au bénéfice du bien commun mais aussi une lutte déterminée contre toutes les sortes de fraudes qui nuisent aux honnêtes citoyens.

Non, les générations futures n'auront pas à subir l'impéritie de quatre décennies de mauvaise gestion publique. C'est une question d'équité. C'est aussi une question de lutte contre les inégalités. Nous favoriserons en tout état de cause les solutions qui assureront le respect de notre pacte social.

Oui, enfin, l'approche budgétaire qui prévaut au sein de la sphère publique française doit profondément évoluer. J'aurai l'opportunité dans les mois qui viennent de développer les principes qui permettront de rendre compatible la dette publique française avec les ambitions de la nation et la nécessaire protection des Français. Cette approche est appelée à impliquer l'ensemble des acteurs institutionnels, économiques, monétaires et financiers, avec lesquels un chemin de croissance soutenable est à construire et à faire prospérer. Une bonne gestion de la dette publique est au cœur de notre souveraineté.

Marine Le Pen est présidente du Rassemblement national.

L'AUTEUR VOUS RECOMMANDE

Pyramide de Ponzi

Argent du Rassemblement national: Marine Le Pen face au défi de la dette
Ivanne Trippenbach

Choix publics

«Marine Le Pen, présidente en 2022: sortir du déni». La chronique d'Erwan Le Noan

Erwan Le Noan

Doux-amer

Face à Darmanin, Marine Le Pen ne gagne son pari qu'à moitié
Ivanne Trippenbach

VIDÉO RECOMMANDÉE